

Nouveau

L'étiquetage des vins : Les règles à connaître et à respecter 31 mai 2023 en distanciel (7h)



Distance

Public visé

Service Qualité,
Techniciens du secteur
vitivinicole, Services
commerciaux et
marketing

Prérequis :

Connaissances de base
dans le secteur viti-
vinicole

Intervenant



Guillaume Biau -
œnologue, consultant
qualité

Contact Pédagogique



Audrey Lesturgeon
[audrey.lesturgeon@
critt-iaa-paca.com](mailto:audrey.lesturgeon@critt-iaa-paca.com)

Contact Administratif

Laure DUPIN
04 90 31 55 08
laure.dupin@
foodinpaca.com



AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de
formation :
93840083884 -

N° Datadock 0001409

N° de Certificat
Qualiopi : FR060037-2



Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires, notamment par rapport aux mentions obligatoires afin de commercialiser des vins conformes aux exigences réglementaires



Contexte

La réglementation contraignante en matière d'étiquetage nécessite une connaissance adaptée des exigences pour pouvoir s'y conformer. A compter de la fin 2023, les vins devront indiquer leur composition et leur déclaration nutritionnelle. Des aménagements sont toutefois prévus ou en cours de négociation pour prendre en compte la spécificité de ce produit.



Programme

9h00 à 12h30

- Contexte
- Terminologie / principes généraux d'étiquetage
- Bases juridiques et textes réglementaires
- Les mentions obligatoires / les mentions facultatives

13h30 à 17h30

- Règles pour la commercialisation des vins français à l'export (cas des USA)
- Règles de maîtrise des emballages (Triman)
- Evolutions à venir (valeurs nutritionnelles, ingrédients, ...)
- Évaluation de la formation



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Support de formation remis aux stagiaires
- Lors des formations en distanciel**, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



Tarifs

documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2023 : 500€ HT/stagiaire (600€ TTC)

Non adhérent 2023 : 700€ HT/stagiaire (840€ TTC)

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris



Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 16/05/2023/2023, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire SUD.

Mise à jour : le 24/03/2023